





## **I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE ASSEMBLEE GENERALE**

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2017, qui était consultable en ligne sur le site Internet de l'association, est approuvé à l'unanimité.

## **II. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

*Rappel : le rapport moral doit être mis par écrit avant l'assemblée générale, afin d'être remis au Commissaire aux Comptes.*

Dans son rapport moral, Yves MULLER a d'abord mis en évidence deux faits marquants pour notre association en 2018 : le Congrès National LPO qui a eu lieu fin juin en Alsace, à Obernai, d'une part, et la décision par le Conseil d'Administration d'agrandir le Centre de Soins de Rosenwiller et d'y installer nos locaux administratifs, d'autre part. La seconde partie de son rapport s'est articulée autour du constat inquiétant de la baisse des effectifs d'oiseaux communs, en particulier dans les campagnes (y compris en Alsace), et sur la nécessité de rester mobilisés et poursuivre nos actions, plus que jamais, pour la préservation de la biodiversité.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

*Pour prendre connaissance de l'intégralité du rapport moral, se référer au document joint en annexe ; ce document a été distribué aux participants en début de séance.*

## **III. RAPPORT D'ACTIVITES**

*Cf. document joint en annexe, et distribué aux participants en début de séance.*

Un diaporama préparé par l'équipe salariée, richement illustré, et commenté par le Président Yves MULLER et plusieurs autres intervenants (membres du Conseil d'Administration, bénévoles et salariés), a permis de mettre en avant les aspects essentiels des activités de notre association et certains faits marquants, déclinés selon les thèmes suivants : Etudes scientifiques, Conservation/protection, Centre de Soins, Médiation, Animation/sensibilisation, Vie associative et Communication/partenariats.

Le rapport d'activités 2018 est approuvé à l'unanimité.

## **IV. SITUATION DE TRESORERIE DE L'EXERCICE 2018**

*Cf. document joint en annexe, et distribué aux participants en début de séance.*

Le rapport financier a été présenté par Martine DESOMBRE, trésorière. En s'appuyant sur quelques diapositives, elle a brièvement commenté les différents tableaux et diagrammes : bilan 2018 (Actif et Passif) et compte de résultat 2018 (Produits et Charges), avant de conclure en disant que l'association bénéficie d'une base financière solide, grâce aux différents legs et à une gestion saine de la trésorerie.



Elle propose d'affecter l'excédent 2018 (45 K€) au fonds associatif ; l'assemblée valide cette proposition.

## **V. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

La parole est donnée à M. BURKHARD, commissaire aux comptes, du cabinet KRAEMER & Associés. Ce dernier rappelle que son cabinet assure sa mission de façon permanente tout au long de l'année, avant de déclarer que les comptes annuels de l'association ont été certifiés « réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice ». Le Commissaire aux Comptes présente également son rapport spécial sur les Conventions Réglementées, avant de donner *quitus* au trésorier.

Le rapport financier et les rapports du commissaire aux comptes sont tous approuvés à l'unanimité.

## **VI. RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'Administration 2018 comprenait 17 membres (sur 18 possibles) ; la liste des administrateurs sortants était la suivante : Jean-Marc BRONNER, Pierre BUCHERT, Claudio CASABONA, Martine DESOMBRE, Valérie FLORIDIA, Fernand KASEL et Bertrand SCAAR. Florentin HAVET ayant démissionné en cours d'année, il y avait donc 9 postes à pourvoir. Tous les administrateurs sortants ont déclaré renouveler leur candidature, et une seule nouvelle candidature a été enregistrée avant l'A.G., celle de Christian DRONNEAU.

Y. MULLER propose un vote à main levée, pour l'ensemble des 8 candidats ; l'assemblée accepte et à l'issue du vote, les 7 membres sortants ont été déclarés réélus et le nouveau candidat élu, et ce à l'unanimité.

Le Président a félicité le nouveau Conseil d'Administration, qui est donc à ce jour constitué, comme l'an passé, de 17 membres :

Jean-Marc BRONNER, Pierre BUCHERT, Claudio CASABONA, Martine DESOMBRE, Christian DRONNEAU, Valérie FLORIDIA, Christian FRAULI, Stéphane GOUBERT, Fernand KASEL, Frédérique MERCK, Yves MULLER, Jean-Marie RISSE, Bertrand SCAAR, Pierre SIGWALT, Gillian STEIMER, Mado WEISSGERBER-SIGEL et Alain WILLER.

## **VII. DIVERS :**

Il est demandé à l'assemblée de voter pour le renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes ; le Cabinet KRAEMER & Associés est reconduit dans ses fonctions pour une durée de 6 ans.

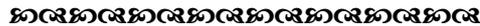
Puis la parole est donnée aux membres.



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
ALSACE

L'un d'eux pose la question : « comment se situe la LPO Alsace par rapport à la LPO nationale et aux autres LPO régionales ? » ; le président Y. MULLER répond que « notre association est très bien perçue au niveau national, et souvent citée en exemple ».

L'Assemblée Générale a été close officiellement à 20H45 par le Président Yves MULLER, qui a remercié les participants avant de les convier au traditionnel verre de l'amitié.



Procès Verbal rédigé le 19 octobre 2019, à approuver lors de la prochaine Assemblée Générale.

Certifié sincère et véritable par :

Le Secrétaire de la LPO Alsace  
Christian FRAULI

Le Président de la LPO Alsace  
Yves MULLER